06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

BANQUE & ASSURANCE

Formation Pack DDA 15 h + DCI 7 h (22 h)

Réf. 8d769208-c0da-4828-aa70-251a80430705

Pack de 22 heures associant la formation continue DDA (15 h) et la formation continue IOBSP crédit immobilier (7 h) pour répondre à deux obligations distinctes.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 22 h · 3 j · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Maîtriser les règles de distribution applicables aux contrats d'assurance
- Appliquer les obligations d'information et de conseil en assurance
- Identifier les spécificités du crédit immobilier et les obligations de l'IOBSP
- Analyser la solvabilité de l'emprunteur et respecter les règles de crédit responsable
- Rédiger les documents réglementaires en assurance et en crédit immobilier

Programme détaillé

01 DDA – tronc commun réglementaire (5 h)

— Cadre réglementaire de la distribution d'assurances et obligations de l'intermédiaire
— Devoir de conseil, information précontractuelle et formalisation du contrat
— Protection du consommateur et traitement des réclamations

02 Deux modules DDA de 5 h au choix (10 h)

— Approfondissement de deux domaines d'assurance selon votre activité
— Analyse de situations pratiques et cas de distribution spécifiques
— Application des règles de conseil et de conformité dans chaque domaine

03 DCI – module A (3 h 30) (3 h 30)

- Cadre réglementaire du crédit immobilier et rôle de l'IOBSP
- Analyse de la solvabilité de l'emprunteur et vérification de la capacité de remboursement
- Information précontractuelle et remise de la fiche d'information standardisée européenne

04 DCI – module B (3 h 30) (3 h 30)

- Montage du dossier de crédit immobilier et constitution des pièces justificatives
- Garanties du prêt immobilier et assurance emprunteur
- Formalisation du contrat de crédit et obligations post-contractuelles

Compétences acquises

Distribution d'assurances

Appliquer les règles de distribution, le devoir de conseil et les obligations d'information en assurance.

Crédit immobilier

Analyser la solvabilité, monter un dossier de crédit immobilier et respecter les obligations de l'IOBSP.

Information précontractuelle

Rédiger et remettre les documents réglementaires en assurance et en crédit immobilier.

Conseil au client

Formuler un conseil adapté au profil du client en assurance et en crédit, et le formaliser.

Conformité réglementaire

Identifier les obligations applicables à l'intermédiaire en assurance et en crédit immobilier.

Public et prérequis

Public visé

IOBSP inscrits au registre, Salariés d'IOBSP intervenant en crédit immobilier, Intermédiaires distribuant assurances et crédits immobiliers, Conseillers en gestion de patrimoine exerçant une activité d'intermédiation

Prérequis

Exercer une activité d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement.

Informations pratiques

Durée : 22 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation : https://www.imi-executive-solutions.com/formation/banque-assurance/pack-dda-15-h-dci-7-h-22-h

Programme généré le 20/11/2026.